

Programme de formation

Music Business, droit et contrats de la Musique formation mixte, présentiel et visio-conférence

Objectifs pédagogiques :

Cette formation vous permettra de devenir autonome dans le droit et les contrats de la musique, Comprendre le rôle des différents acteurs de la production musicale, des différents contrats de la musique, et le système de la gestion collective ou individuelle.

Compétences visées :

- Comprendre le fonctionnement des droits d'auteur et droits voisins (propriété intellectuelle)
- Comprendre le rôle et les liens entre tous les acteurs de la production musicale.
- Connaître et comprendre les différents contrats pour l'artiste
- Savoir quels contrats signer avec les différents acteurs de l'industrie musicale.
- Savoir comment autoriser (ou interdire) l'utilisation de son travail
- Visualiser les différents flux financiers de la musique
- Savoir où et comment récupérer son argent
- Comprendre le système de la gestion collective et individuelle (producteur, éditeur phonographique, éditeur musical)
- Savoir à quels organismes se raccorder.
- Être en capacité de négocier sa musique

Pré-Requis

Avoir un projet en rapport avec les objectifs de la formation ainsi qu'une expérience artistique et / ou technique dans la musique.

Entrée validée sur entretien individuel après complétude du questionnaire de positionnement.

Public Concerné

Compositeur, Artistes-Auteurs, Artistes interprètes, Artistes-Musiciens, Dj, Beatmakers, Arrangeurs, Professionnels de la Musique, Managers, Labels, Ingénieurs du son souhaitant devenir autonome dans le droit et les contrats de la musique.

Validation

Évaluation des acquis sur l'ensemble du programme.
Délivrance d'un certificat de compétences.

Durée

21 heures sur 3 jours:
Journée de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30

Calendrier

Session du 29 au 30 octobre en présentiel et le 6 novembre 2024 en classe virtuelle avec zoom

Effectif

Nombre maximum de participant : 6 participants

Coût pédagogique :

3 jours : 1050€ (organisme exonéré de T.V.A.)

Le Programme détaillé

Introduction aux concepts fondamentaux du Droit de la musique ½ journée

- Droit de propriété / droits de propriété intellectuelle
- Le circuit économique de la création
- comment on passe de la création musicale à la création d'argent
- Droits d'auteur / Droits voisins : le fondement de tout le système
- Droits patrimoniaux : droit de reproduction et droit de représentation / Droit moral
- Durée des droits

Accès aux supports de cours avant formation : intégralité des vidéos du cours en ligne Accord Parfait
+ transcription intégrale du cours en PDF, visionnage illimité.

Jour 1 les Contrats de la Musique

- « Cartographie » des principaux acteurs de la production musicale :
- L'auteur, le compositeur, l'éditeur musical
- L'artiste-interprète, le producteur et l'éditeur phonographiques, le distributeur
- Les sociétés de gestion collective
- le producteur de spectacle
- le manager

- Liens juridiques et économiques : tour d'horizon des contrats de la musique :
- Contrat de cession et d'édition musicale, contrat de préférence éditoriale
- Contrat d'artiste, contrat de licence (exclu ou non), contrat de distribution
- Mandat de gestion ou de cession avec les sociétés de gestion collective
- Contrat d'engagement dans le spectacle vivant
- Autres contrats : contrat de commande / contrat de synchro / ...

Jour 2 la circulation de l'Argent dans la Musique

- Le système de la gestion collective
- Le lien entre le créateur et les OGC
- Gestion collective vs Gestion individuelle
- Étude de chaque mode d'exploitation de la musique :
- Concerts, Streaming, CD, Radio, Samples, Partitions....
- Comment on donne son autorisation
- Comment on est rémunéré

Suivi de formation, analyse et études de cas ½ journée

- Échanges autour des thématiques de la formation
- Questions et réponses
- Analyses des situations réelles et problématiques spécifiques des participants.

Accès aux supports de cours : intégralité des vidéos du cours en ligne Accord Parfait + transcription intégrale du cours en PDF + supports ressources, exemples, schémas au cours de la formation.

Informations complémentaires (méthodologie...)

Mise à niveau des connaissances et accompagnement individuel personnalisé.
Cours théoriques, exposés, analyses et exercices.

Modalités Pédagogiques :

Le matin, exposition des points abordés dans la journée
Cours théoriques, exposés, analyses puis exercices
En fin de journée, récapitulatif des points abordés puis questions réponses.
Les autres jours, le matin questions-réponses sur les points vus la veille

Modalités d'évaluation et de suivi

Une feuille de présence est signée par demi-journée chaque jour par les participants et le formateur.
En fin de formation, le formateur évalue le degré d'acquisition des points définis dans les objectifs de la formation avec le déroulé pédagogique
L'apprenant évalue à chaud la formation avec un questionnaire en ligne.
L'évaluation à chaud sera transmise au formateur et discuté afin d'améliorer si nécessaire la formation. L'apprenant recevra une évaluation à froid 1 mois après la formation afin de jauger de l'impact de la formation dans son quotidien.

Moyens Techniques et supports pédagogiques :

En visio et en présentiel : un ordinateur personnel équipé d'une webcam avec une connexion internet est indispensable Le logiciel gratuit de visio-conférence zoom doit être installé et opérationnel.

Des supports de cours en vidéos et pdf seront remis aux participants avant et au fur et à mesure des besoins de la formation + un support de synthèse en fin de formation.

Modalités d'accès et délai d'accès :

Après avoir complété notre questionnaire de positionnement, vous aurez la garantie de recevoir notre proposition après entretien avec notre spécialiste formation.
Les délais d'accès peuvent varier de 48 heures jusqu'à 30 jours en fonction de l'organisme financeur.

Dispositions Handi-accueil

Audio-Formation apporte une attention particulière et prioritaire à l'accessibilité des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur intégration et le suivi pédagogique. Nous adapterons nos formations afin d'offrir un confort de travail optimum.

Si vous êtes en situation de handicap , nous vous invitons à vous rapprocher de notre référente handicap .

Contact :

Patricia Desroches, dirigeante, responsable pédagogique et référente handicap :
info@audio-formation.com

Passerelle, suite de parcours :

Aucune équivalence.



(Les informations contenues dans cette brochure n'ont pas de valeur d'engagement et peuvent être modifiées à tout moment sans préavis)
Organisme exonéré de T.V.A

programme mis à jour en septembre 2024

W W W . A U D I O - F O R M A T I O N . C O M

enregistré sous le numéro : 91 30 02765 30 ne vaut pas agrément de l'état

SIRET 479 837 221 RCS NÎMES – APE 8559 A

Audio-Formation - 30250 AUBAIS 07.61.817.865 – Mail info@audio-formation.com